

09.04.2021 – 07:02 Uhr

Communiqué ad hoc: Résultat annuel 2020 de BLS



BLS remet de l'ordre dans sa situation financière

BLS a connu une année 2020 exceptionnellement difficile. Le groupe accuse une perte de 50,8 millions de francs du fait de la pandémie de coronavirus et de la correction des indemnités excédentaires dans le trafic régional. Pour ce secteur, BLS demande une aide fédérale de 9,7 millions de francs. Elle a également déposé des demandes de soutien financier pour la navigation et le transport autos au Simplon. En remettant de l'ordre dans sa situation financière, BLS rend le domaine des indemnisations plus sûr. Grâce à l'investissement exceptionnel de ses collaboratrices et collaborateurs, BLS a pu maintenir à tout moment ses prestations dans les domaines Trafic de voyageurs et de marchandises même en cette année particulière.

La pandémie de coronavirus a fortement restreint la mobilité en Suisse, comme le montrent également les chiffres de BLS: alors que 67,7 millions de personnes ont voyagé avec BLS en 2019, seuls 50,6 millions de personnes ont emprunté les trains, bus et bateaux de BLS l'année dernière, soit environ 25 % de voyageurs en moins. En conséquence, les recettes provenant des ventes de billets ont également diminué de 44,1 millions de francs suisses par rapport à l'année précédente.

Au niveau du groupe, BLS affiche une perte de 50,8 millions de francs en 2020. La plus grande partie, soit 49 millions, intervient dans le champ d'activité de la mobilité des voyageurs, qui comprend le trafic régional trains et bus, le trafic grandes lignes, la navigation et le transport autos. La pandémie de coronavirus a eu moins d'impact sur les trois autres champs d'activité, à savoir l'infrastructure, le trafic de marchandises et l'immobilier.

Un domaine des indemnisations plus sûr

En plus de la pandémie de coronavirus, les comptes annuels de 2020 sont alourdis par la remise en ordre de la procédure d'offre auparavant défaillante de BLS. Les indemnités perçues en trop entre 2012 et 2018, d'un montant de 39,9 millions de francs, ont

déjà été reportées sur les comptes annuels 2019. La BLS SA et sa filiale Busland AG ont maintenant conclu un accord avec la Confédération et les cantons pour le remboursement de 49 millions de francs, y compris les intérêts et une part des réductions de l'impôt préalable.

En outre, BLS a rectifié divers points dans le domaine des indemnisations qui avaient été critiqués par le Contrôle fédéral des finances. BLS a effectué des provisions et des corrections dans les comptes annuels 2020 en rapport avec les loyers, les coûts des locomotives et les services de remplacement de trains. BLS se réjouit que la Confédération fixe des règles claires pour le traitement de ces points à l'avenir. Afin d'atteindre une plus grande sécurité dans le domaine des indemnisations, BLS adapte ses processus financiers, par exemple dans le cadre des procédures d'offre pour le trafic régional indemnisé. Cette démarche est déjà mise en œuvre dans le cadre de la préparation actuelle de l'offre 2021.

Mesures d'économie et dissolution de réserves

Grâce au programme d'augmentation continue de l'efficacité, BLS a économisé 13,3 millions de francs en 2020 et a également renoncé à plusieurs millions de francs de prestations de tiers. BLS a également dissous des réserves pour un montant de 18,1 millions de francs. Il répond ainsi également à l'exigence de l'Office fédéral des transports selon laquelle toutes les entreprises de transport doivent dissoudre les réserves qui n'ont pas été explicitement convenues avec la Confédération et les cantons. Le montant des réserves dissoutes sera alloué proportionnellement aux sections du trafic régional, du transport autos, de la navigation et de l'infrastructure, ce qui améliorera les résultats des sections correspondantes.

Il en résulte une perte de 10,8 millions de francs pour le trafic régional indemnisé. Afin de couvrir cette perte, BLS a déposé une demande de soutien de 9,7 millions de francs auprès de la Confédération. BLS a également déposé des demandes de soutien financier pour couvrir partiellement les pertes subies par la navigation (4,1 millions de francs) et le transport autos au Simplon (1,4 million de francs). BLS assume elle-même les pertes liées au transport autos du Lötschberg (3,6 millions de francs) et au trafic grandes lignes (2,7 millions de francs).

Investissement exceptionnel des collaboratrices et collaborateurs

BLS a pu maintenir à tout moment ses prestations dans les domaines Trafic de voyageurs et de marchandises, remplissant ainsi son mandat public et contribuant à l'approvisionnement de l'économie. Le personnel a relevé les défis liés à la pandémie de coronavirus et accompli des prouesses au service des voyageurs, ainsi que des clients du trafic marchandises. BLS remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur investissement exceptionnel.

Le rapport de gestion et le rapport financier 2020 du groupe BLS peuvent être consultés en ligne sur [rapport-annuel.bls.ch](https://www.bls.ch/rapport-annuel).

Meilleures salutations
Matthias Abplanalp
Porte-parole

Service de presse BLS

media@bls.ch
+41 58 327 29 55

Medieninhalte





Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001848/100868545> abgerufen werden.